



RGPD : on vous explique ce que la nouvelle législation européenne sur les données va changer pour vous

publié le 27/05/2018

Descriptif :

Article complet de France Info

Destiné à remplacer la loi informatique et libertés, le règlement général sur la protection des données personnelles – ou RGPD pour les intimes – encadrera la manière dont les géants du numérique gèrent les informations dont ils disposent sur leurs utilisateurs.

Après quarante ans de bons et loyaux services, la loi informatique et libertés va prendre sa retraite. A compter du vendredi 25 mai, ce texte adopté en janvier 1978 pour protéger les Français des potentielles dérives du fichage, qui s'est développé en même temps que l'informatique, va disparaître. Son remplaçant est un texte européen qui uniformise les règles en vigueur dans les 28 pays membres de l'UE. Son nom : le règlement général sur la protection des données personnelles, ou RGPD pour les intimes.

Ce règlement va entrer en vigueur dans un contexte devenu électrique, avec l'utilisation indue des données personnelles de millions d'utilisateurs de Facebook par Cambridge Analytica, une société liée à la campagne de Donald Trump. Et il a été construit autour d'un principe majeur : son contenu s'appliquera à toute entreprise qui manipule des informations concernant des résidents européens, y compris si celle-ci est basée hors de l'UE.

Le RGPD pourra-t-il pour autant mieux protéger les données du demi-milliard d'habitants que compte l'Union européenne ? [Voici en tout cas ce qu'il devrait changer pour vous.](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.